

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 118 (2015)

Artikel: Qui vivait où dans les bâtiments conventuels de Bellelay au XVIIIe siècle? : nature, affectation et distribution des locaux
Autor: Bregnard, Damien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-654531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qui vivait où dans les bâtiments conventuels de Bellelay au XVIII^e siècle?

Nature, affectation et distribution des locaux

Damien Bregnard

La présente contribution vise à définir de manière aussi précise que possible l'affectation des pièces du couvent après sa reconstruction de 1728 à 1738. Au-delà de l'aspect purement descriptif, il s'agira de chercher à comprendre comment les chanoines vivaient leur espace, comment aussi ils le partageaient, par exemple avec des personnes de l'extérieur, ecclésiastiques ou laïques. En considérant le résultat, on déterminera l'intention générale des concepteurs: quels bâtiments ont-ils voulu créer?

Pas de plans d'occupation des locaux au XVIII^e siècle

La problématique est bien posée par Cyrille Gigandet: «La fonction et la disposition des quatre-vingts pièces que contiennent les bâtiments abbaciaux ne nous sont pas connues de manière parfaitement exacte¹. » L'enquête est d'autant plus ardue que les sources sont plutôt rares. Sans plans des bâtiments à l'époque de leur construction (1728), il faut se fonder sur ceux que l'administration bernoise a dressés au moment du rachat de Bellelay par le canton en 1891². Ils offrent une vision de l'architecture générale sans doute pas très différente de celle qui prévalait un siècle plus tôt, mais ne peuvent naturellement pas nous renseigner sur l'utilisation des locaux avant la Révolution. On ne dispose pas non plus d'un éventuel marché qui aurait pu être passé entre l'abbaye et l'architecte. Il n'y a pas davantage d'archives comptables, généralement précieuses. À noter tout de même l'existence de quelques contrats avec des artisans de la région, par exemple en 1724 et 1734 (voir notes 26 et 27).

La littérature sur Bellelay retient deux documents principaux permettant de décrire les bâtiments du couvent au XVIII^e siècle. Le premier est un «état

des bâtiments» rédigé en 1728 par le F. Antoine Monnot (1683-1752), sous forme de projet³. Il ne s'agit pas d'un plan, mais d'une longue liste (neuf pages) des dimensions générales et particulières de toutes les pièces, sur trois étages, avec le nombre de fenêtres, fourneaux, marches d'escalier... Le second est une description – et non plus un projet – des bâtiments, rédigée par le P. Grégoire Voirol⁴ et reprise par Saucy⁵; elle décrit une réalité qui devait être celle du dernier quart de siècle d'existence du couvent.

Une source, pourtant signalée en 1857 déjà par Auguste Quiquerez⁶, semble avoir été négligée – ou tout du moins sous-utilisée – par les chercheurs : le procès-verbal d'estimation des bâtiments du 22 germinal an VI (11 avril 1798), dressé par le notaire et arpenteur juré Henri Gassmann juste avant la vente du domaine comme bien national à l'horloger de Beaucourt Frédéric Japy⁷. Après vingt jours de travail, Gassmann livre son rapport qui ne stipule pas à quoi servaient toutes les pièces du couvent, mais donne surtout des indications précises sur les mesures des pièces, le nombre de portes et de fenêtres, les espaces chauffés ou non (et de quelle manière), la nature des sols, les stucs des plafonds, les caves, la charpente, etc. C'est principalement sur la base de ce document que nous avons élaboré les plans du rez-de-chaussée, du premier et du second étage du couvent qui accompagnent notre article.

À ces trois sources, qui ne concordent pas toujours entre elles, on peut ajouter les procès-verbaux des visites spirituelles⁸ et le *Journal* du pasteur de Tavannes Théophile Rémy Frêne (1727-1804), proche de l'abbé de Luce⁹.

Le couvent avant 1728: pourquoi reconstruire?

On sait assez peu de choses du couvent avant sa reconstruction. La visite de 1651¹⁰ indique qu'il comprenait au moins deux niveaux; elle mentionne plusieurs pièces à fonction spécifique, sans en préciser l'exact emplacement. Par exemple, une porte séparait le chœur du dortoir inférieur, situé donc au rez-de-chaussée de l'aile est. Il existait un autre dortoir, à l'étage, accessible de l'église par les escaliers du bras sud du transept¹¹. Le réfectoire devait se trouver à l'étage de l'aile sud. On trouvait aussi une infirmerie.

Les représentations iconographiques du complexe conventuel sont postérieures aux travaux. Nous ne disposons que d'une esquisse de 1716¹² qui montre une enceinte quadrilatérale entourant un cloître formé de trois ailes – mal – fermées au nord par l'église : elle donne l'impression que la jonction entre la partie orientale du couvent et l'église ne serait pas faite, ce qui poserait un sérieux problème aux chanoines pour se rendre à l'église ! Mais le document est trop grossier pour en tirer de telles conclusions. Les bâtiments conventuels paraissent ne comporter qu'un rez-de-chaussée, ce qui est très

peu probable, tandis qu'on distingue bien, grâce à leurs fenêtres, les deux niveaux de la porterie.

Les raisons de la reconstruction du couvent ne sont pas clairement établies. Avec Louis Vautrey¹³, on peut imaginer que les bâtiments hérités du Moyen Âge soient devenus insuffisants vu le nombre des religieux, croissant depuis les années 1670 (d'une quinzaine de chanoines en 1650, on passe à trente en 1700)¹⁴ ; on admet aussi que la nature humide du sol de Bellelay devait avoir affecté les lieux. Par ailleurs, les idées et les idéaux de confort ont évolué : au XVIII^e siècle, les religieux désirent des logis plus vastes, moins sombres, mieux aérés, plus fonctionnels aussi¹⁵. Et surtout, la réfection du couvent apparaît comme l'étape suivant logiquement celle de l'église. Elle s'effectue également dans un mouvement plus large de reconstruction monastique, que ce soit dans le sud de l'Allemagne – Bellelay fait partie de la circarrie de Souabe depuis 1670 – ou en France¹⁶. L'envie de suivre l'exemple a donc sans doute aussi joué dans la décision de l'abbé Jean-Baptiste Sémon (1674-1743) de reconstruire le couvent. En revanche, rien n'indique que l'ordre de Prémontré ait exercé un rôle quelconque dans cette décision. Les travaux ne font par exemple pas suite à une visite qui aurait révélé un état de délabrement indécemment. On ne peut pas non plus affirmer, comme c'est le cas pour certaines abbayes d'Allemagne du Sud qui ont pu ressentir le besoin de prouver leur « utilité » à l'époque des Lumières¹⁷, que l'abbé de Bellelay ait lancé le chantier pour donner de l'ouvrage aux gens du voisinage, même si ce fut effectivement le cas.

Qui a conçu le couvent ?

Le P. Grégoire Voirol est près de répondre à la question : « L'architecte était... », puis il laisse un blanc¹⁸ ! Sans contrat avec un architecte, pas de certitude possible. Sur la base de comparaisons avec l'abbaye de Saint-Urbain (LU), édifiée sur des plans de Franz Beer entre 1716 et 1733, Saucy conclut que Beer est aussi l'auteur de ceux du couvent de Bellelay¹⁹, lui qui a déjà réalisé la porterie en 1708²⁰. À Saint-Urbain, des façades sobres, voire monotones, des pavillons d'angle rehaussés et un avant-corps central évoquent Bellelay. Mais Beer est décédé depuis près de deux ans quand les travaux commencent à Bellelay – il a pu néanmoins esquisser des plans pour le couvent alors qu'il travaillait au chantier de l'église. Surtout, au contraire de Bellelay, Saint-Urbain compte deux cours intérieures séparées par une aile centrale, ainsi qu'un escalier monumental, absent à Bellelay.

Avec Wyss²¹, nous resterons donc prudent sur l'identité de l'architecte. Le projet de François Ignace Monnot (dit Frère Antoine), même s'il diffère très légèrement de ce qui sera construit (voir la fin de l'article), nous incite toutefois à penser que c'est lui qui a pu gérer le chantier, s'inspirant peut-être

REZ-DE-CHAUSSÉE

Pièce n°	Projet Monnot (1728)	Estimation Gassmann (1798)
1	Archives	Pièce voûtée, qui servait autrefois d'archives, avec des volets de fer battus ; accès depuis la pièce n° 2
2	Chancellerie	Salle, avec grand fourneau de faïence rond presque aussi haut que la pièce
3	Poêle	Petite cuisine, pavée en pierre, avec un contrefeu de fonte qui servait au boucher
4	Pièce chauffée, sans fonction indiquée	Pièce sans fonction indiquée
5	Latrines	Latrines
6	Poêle du cellérier	Pièce sans fonction indiquée
7	Pièce du cellérier	Pièce du suisse ; un fourneau de terre chauffe 6 et 7
8		Corridor de la grande porte (vestibule d'entrée)
9	Poêle des domestiques	Pièce sans fonction indiquée
10	Poêle des domestiques	Pièce sans fonction indiquée; un fourneau de faïence ordinaire chauffe 9 et 10
11	Pièce de la dépense (sorte d'économat)	Pièce sans fonction indiquée, sans fourneau ; sol pavé en briques de terre cuite « cassée » (pilée)
12		Idem
13	Antichambre	Corridor pavé en dalles
14	Grand poêle	Salle avec un beau fourneau de faïence carré ; plafond gypé, parquet au sol (réfectoire des hôtes selon Saucy)
15		Latrines
16-17		Garde-manger
18	Cuisine	Cuisine principale ; grande cheminée et batterie de cuisine, sol pavé en dalles, plafond gypé
19	Réfectoire	Réfectoire ; 2 grands fourneaux de faïence aux extrémités s'élevant presque jusqu'au plafond ; deux belles armoires encastrées ; plafond en gypse sculpté
20	Poêle	Pièce « où se tenait la classe » ; grand fourneau rond élevé
21	Chapelle	Pièce voûtée ; forts barreaux de fer, sol pavé de tablettes de tuilerie, forte porte de fer verrouillée (abritait le trésor selon Saucy)
22	Infirmerie (2 poêles)	Archives ; beau fourneau rond de faïence
23	Petit cabinet	Corridor ; sol en pierres de taille
24	Latrines	Latrines
25	Chambre	Chambre (cellule de convers selon Saucy)
26	Chambre	Chambre ; 25 et 26 chauffées par un fourneau ordinaire de faïence (cellule de convers selon Saucy)
27	Salle du couvent	Chambre non chauffée
28		Chambre (cellule de convers selon Saucy)
29	Chambre	Chambre ; 28 et 29 chauffées par un fourneau ordinaire de faïence (cellule de convers selon Saucy)
30	Chambre	Chambre (cellule de convers selon Saucy)
31	Chambre	Chambre ; 30 et 31 chauffées par un fourneau ordinaire de faïence (cellule de convers selon Saucy)
32	Poêle	Morgue ; grand fourneau rond élevé presque jusqu'au plafond
33	Salle capitulaire	Salle d'audience du chapitre
34	Sacristie	Sacristie

Le couvent de Bellelay
à la fin de l'Ancien Régime

REZ-DE-CHAUSSÉE

- Espace ouvert aux laïcs
- Espace soumis à la clôture
- Pièces chauffées par de grands fourneaux
- Pièces chauffées par des cheminées ou chauffe-panses
- Pièces chauffées par des fourneaux ordinaires
- Pièces présumées chauffées
- Fourneau chauffant deux pièces à la fois
- Stucs actuellement conservés

© AAEB sur la base de plans fournis par l'Office des immeubles et des constructions du Canton de Berne



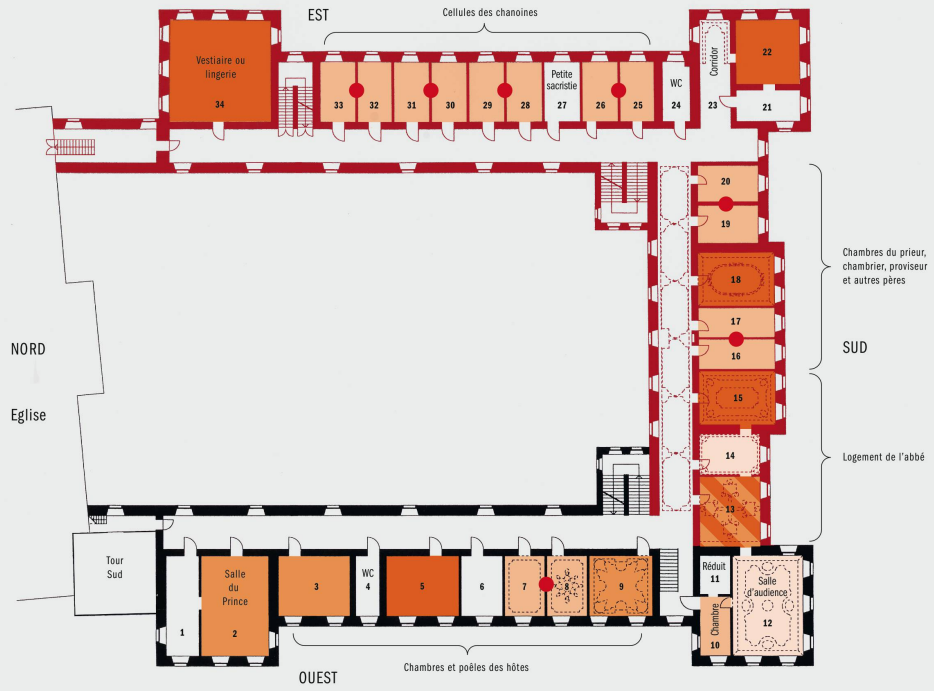
Le couvent de Bellelay
à la fin de l'Ancien Régime

1^{ER} ÉTAGE

0 4 8 12m

- Espace ouvert aux laïcs
- Espace soumis à la clôture
- Pièces chauffées par de grands fourneaux
- Pièces chauffées par des cheminées ou chauffe-panses
- Pièces chauffées par des fourneaux ordinaires
- Pièces présumées chauffées
- Fourneau chauffant deux pièces à la fois
- Stucs actuellement conservés

© AAEB sur la base de plans fournis par l'Office des immeubles et des constructions du Canton de Berne



Les bâtiments conventuels au XVIII^e siècle

PREMIER ÉTAGE

Pièce n°	Projet Monnot (1728)	Estimation Gassmann (1798)
1	Pièce sans fonction indiquée	Pièce sans fonction indiquée
2	Pièce chauffée, sans fonction indiquée	Pièce avec chauffe-panse ; plafond orné de stucs (salle du prince selon Saucy)
3	Pièce chauffée (« chambre et petite salle à feu »)	Pièce avec cheminée ou chauffe-panse ; plafond gypsé proprement
4	Latrines	Latrines
5	Deux pièces chauffées, sans fonction indiquée	Pièce avec beau fourneau de « quauquelle » élevé presque jusqu'au plafond
6	Pièce sans fonction indiquée	Deux pièces sans fonction indiquée
7	Deux pièces chauffées, sans fonction indiquée	
8		Pièce sans fonction indiquée ; un fourneau de faïence chauffe 7 et 8
9	Pièce chauffée (« salle à feu »)	Pièce sans fonction indiquée, avec cheminée à la française ; plafond très proprement gypsé
10	Antichambre du poêle de l'abbé	Pièce sans fonction indiquée, avec petit fourneau de faïence
11		Petit réduit
12	Poêle de l'abbé	Salle d'audience ; plafond stuqué
13	Chapelle et chambre de l'abbé	Poêle de l'abbé, avec cheminée et grand fourneau rond de faïence ; plafond stuqué
14	Chambre du chambrier	Cabinet de lecture de l'abbé
15	Poêle	Chambre à coucher de l'abbé, avec un grand fourneau rond de faïence élevé jusqu'au plafond ; plafond stuqué
16	Chambre	Chambre
17	Chambre	Chambre ; un fourneau bas de faïence chauffe 16 et 17
18	Poêle	Chambre, avec un grand fourneau rond de faïence
19	Chambre chauffée	Chambre
20	Chambre chauffée	Chambre ; un fourneau bas de faïence chauffe 19 et 20 (les pièces 16 à 20 étaient occupées par le chambrier, le prieur, le proviseur ou d'autres pères, selon Saucy)
21	Chambre du prieur	Pièce sans fonction indiquée
22	Poêle du prieur	Salle avec grand fourneau de faïence
23	Cabinet du prieur	Corridor pavé en briques
24	Latrines	Latrines
25	9 chambres	Chambre (cellule de chanoine selon Saucy)
26		Chambre ; 25 et 26 chauffées par un fourneau de faïence (cellule de chanoine selon Saucy)
27		Chambre (petite sacristie selon Saucy)
28		Chambre (cellule de chanoine selon Saucy)
29		Chambre ; 28 et 29 chauffées par un fourneau de faïence (cellule de chanoine selon Saucy)
30		Chambre (cellule de chanoine selon Saucy)
31		Chambre ; 30 et 31 chauffées par un fourneau de faïence (cellule de chanoine selon Saucy)
32		Chambre (cellule de chanoine selon Saucy)
33		Chambre ; 32 et 33 chauffées par un fourneau de faïence (cellule de chanoine selon Saucy)
34	Poêle du couvent	Salle avec un grand fourneau carré de faïence et des stucs (vestiaire ou lingerie selon Saucy)

de Saint-Urbain – et peut-être de plans de Beer –, à moins qu’il n’en ait dressé lui-même. D’une famille de sculpteurs comtois²², Monnot est menuisier et sculpteur, mais a également des compétences en matière de plans, comme l’indique un contrat de 1711 par lequel il prend un jeune homme en apprentissage pour trois ans : il doit lui enseigner « tout ce qui dépend de la sculptur et menuiserie, tant des desseins qu’architecture »²³. Monnot est notamment l’auteur du maître-autel de l’abbatiale, aujourd’hui à l’église de Saignelégier, et de la chaire de Bellelay, détruite par un incendie dans le temple de La Chaux-de-Fonds en 1919. Il lui arrive de signer seul des contrats avec des artisans, au nom de l’abbaye²⁴.

Les travaux (1728-1738)

« La majorité des religieux faisaient passer le confort de leur résidence avant l’embellissement de la maison de Dieu », explique Philippe Bonnet²⁵, qui précise que, dans les deux tiers des cas au XVIII^e siècle, la reconstruction de l’église était précédée de celle des bâtiments claustraux. À Bellelay au contraire, le couvent sera reconstruit une vingtaine d’années après l’église, en dix ans, de 1728²⁶ à 1738. Le délai entre les deux chantiers s’explique sans doute par la nécessité d’étaler les dépenses. Les lacunes documentaires font que l’on sait peu de choses sur le déroulement des travaux, qui débutent par l’aile orientale jouxtant l’église, que les religieux doivent pouvoir desservir de façon commode. Trois plaques de fontes encastrées dans les murs indiquent que le travail s’est déroulé par étapes : l’aile est doit avoir été terminée en 1730, l’aile sud en 1733²⁷ et l’aile ouest en 1738²⁸. La façade en pierres de taille de cette dernière explique peut-être que sa construction ait duré plus longtemps – et qu’elle ait coûté plus cher – que celle des deux autres, en simple crépi ; on a peut-être aussi cherché à réaliser les travaux plus rapidement dans les ailes est et sud, occupées par les religieux, que dans l’aile ouest, ouverte aux hôtes, de manière à perturber le moins possible le respect de la clôture. De toute manière, si l’on considère qu’il a fallu environ six ans et demi pour ériger l’église²⁹, la construction des trois ailes paraît relativement rapide, même si les bâtiments sont évidemment d’un type très différent.

On ignore tout de la vie des chanoines pendant cette période mouvementée durant laquelle une partie des locaux a dû être inutilisable. On peut supposer qu’ils ont habité successivement les deux ailes non touchées par le chantier, à moins qu’ils aient été contraints de loger ailleurs. Les contrats de 1727 et 1734 cités plus haut nous permettent de penser que les bâtisseurs ont eu recours à des matériaux et des artisans locaux ou régionaux. L’absence de sources comptables nous empêche cependant d’être plus précis.

Vue générale de l'extérieur

Comme on a utilisé les fondations des bâtiments anciens (au moins pour la partie contiguë à la tour sud) sans tenir compte du récent décalage de l'axe de l'église vers le nord, église et couvent ne sont pas alignés, ce qui a nécessité une jonction plus ou moins habile au nord³⁰. Elle est bien visible sur la gravure d'après un dessin de Jean-François Tavanne, reproduite à la p. 167 des présents *Actes* et datant d'avant la fin des travaux (1734). Sans doute un peu schématique, cette gravure montre le carré claustral des bâtiments (200 pieds de côté, soit 65 mètres), forme – presque! – idéale censée refléter sur terre la perfection céleste. Le couvent est entouré d'une enceinte contre laquelle s'appuient des constructions utiles à l'économie de l'abbaye³¹. Deux murs intérieurs reliant l'un l'église³², l'autre le couvent (angle sud-ouest) au mur d'enceinte représentent la clôture qui sépare l'espace ouvert aux laïcs, à l'ouest, de l'espace strictement conventuel. Curieusement, ces murs ont disparu sur le tableau d'Hauwiler en 1757³³, mais celui du sud est bien présent pourtant dans le dessin de Büchel en 1755 (fig. 1), qui par ailleurs rend mieux compte du relief du terrain. Büchel comme Tavanne font affleurer ce mur au pavillon sud-ouest, tandis que des plans de la fin du XIX^e siècle³⁴ laissent à supposer qu'il était peut-être situé un peu plus à l'est, à la limite occidentale de l'avant-corps central. Ce mur est toujours – partiellement – visible sur la représentation de Juillerat, qui montre la situation à la fin du XVIII^e siècle (fig. 2).



Fig. 1 : Le couvent de Bellelay, par Emmanuel Büchel, en 1755 (Kunstmuseum Basel, Cabinet des estampes, Inv. 1886.7.3, fol 45, Skb. A 48b).



Fig. 2 : Vue de l'abbaye de Bellelay et de ses dépendances à la fin du XVIII^e siècle. Lithographie d'E. Simon, Strasbourg, d'après Jules Juillerat (AAEB, FK Portefeuille 64).

Si la relative austérité des façades correspond à celle que relève Philippe Bonnet³⁵ pour les établissements prémontrés de France, les quatre pavillons d'angle donnent une réelle dynamique à l'architecture du complexe de Bellelay. Ils font saillie par rapport aux façades: leur avancement est de treize pieds dans le projet de Monnot (plus de quatre mètres), mesure correspondant exactement à celle qu'enregistrera septante ans plus tard le notaire estimateur Gassmann. Ils sont aussi plus élevés, avec leur double rangée de fenêtres superposées que l'on aperçoit sur le dessin de Büchel. Le couvent compte un rez-de-chaussée et deux étages solidement assis sur des caves dont les arcades figurent déjà dans l'ébauche de Monnot.

Présentation synthétique de l'intérieur

Quelques chiffres

Le rez-de-chaussée et les deux étages comptent :

- 93 pièces (87 si on omet les latrines) : 28 au rez, 32 et 33 dans les étages respectifs ;
- plus de 250 fenêtres ;
- 36 fourneaux et 7 cheminées ;
- plus de 100 portes intérieures ; l'entrée principale et les plus grandes pièces (bibliothèque et théâtre) étaient pourvues de portes à double battant ;
- 2 points d'eau courante seulement (au rez-de-chaussée, cuisine principale et extrémité sud du corridor oriental) ;
- 2 latrines par étage (une dans la clôture, une hors clôture) ;
- 21 m² : surface de la cellule d'un chanoine.

Communication et lumière à l'intérieur du couvent

Au XVIII^e siècle, l'entrée n'est pas située au sud comme aujourd'hui, mais à l'ouest. Elle est abritée par un tambour formé de quatre piliers³⁶. Assez discrète, elle ne mène pas à un hall monumental, comme cela peut se voir ailleurs. Une entrée secondaire, au sud de l'aile ouest, conduit par un petit escalier aux appartements de l'abbé, au premier étage.

La communication verticale est facilitée, des caves au grenier, par deux grands escaliers à deux rampes situés aux angles sud-est (dans la clôture) et sud-ouest (hors clôture) de la cour intérieure. Un troisième escalier, à deux rampes lui aussi, mais plus petit, se trouve au nord de l'aile orientale et complète les deux autres ; plus proche de l'église que le grand escalier, il permet aux chanoines de descendre rapidement de leurs cellules pour rejoindre le chœur. Tout proche, un escalier extérieur donne accès, depuis le rez-de-chaussée, au jardin claustral.

La communication, au rez comme dans les étages, est assurée par un système de trois grands couloirs – un par aile – qui desservent toutes les pièces, évitant les chambres en enfilade. Les couloirs sont larges : dix pieds (soit 3,25 mètres), plus ou moins quelques pouces³⁷... Ils sont bien éclairés par plus de vingt fenêtres par étage, donnant sur la cour intérieure qui fait office de puits de lumière, ce qui n'aurait pas été le cas si les couloirs avaient desservi deux rangs de cellules. C'est pareil à l'extérieur : aucune pièce n'est

borgne. Les quelque quatre-vingts fenêtres de chaque étage témoignent du souci des concepteurs de créer un bâtiment lumineux. Lumière et communication sont ainsi deux traits fondamentaux qui indiquent la volonté de construire un bâtiment moderne et pratique, permettant une circulation rationnelle, débarrassée des décrochements horizontaux, des différences de niveau ou des passages sombres que l'on peut rencontrer dans un complexe de bâtiments marqué par des modifications non concertées apportées au fil des siècles³⁸.

Différents types d'espaces

À l'intérieur, on distingue deux espaces principaux : le couvent et «l'abbatiale». Le premier, en rouge sur nos plans, est réservé aux religieux ; il occupe l'aile est et la majeure partie de l'aile sud. Le second, désigné au XVIII^e siècle par ce terme ambigu «d'abbatiale», comprenant l'aile occidentale et une toute petite partie de l'aile sud, est ouvert aux laïcs. Il figure en noir sur les plans. Les deux parties sont séparées par la clôture (voir ci-après, Clôture intérieure).

La vie conventuelle s'organise autour de deux types d'espaces : individuels et collectifs. Les premiers comprennent pour l'essentiel les cellules des chanoines et des convers, situées dans l'aile orientale ; les pères qui remplissent des fonctions supérieures (abbé, prieur, sous-prieur...) logent dans les étages de l'aile sud. Les cellules des convers servent à leur logement (ils travaillent à l'extérieur), tandis que celles des chanoines permettent en outre de travailler (étude), de même que d'autres pièces hors clôture, comme celle du cellérier (rez 6) ou du «suisse de porte» (rez 7). Quant aux espaces communs, ils peuvent servir à la restauration (réfectoire, rez 19), à la vie religieuse (salle du chapitre, rez 33), aux soins (infirmerie, 2^e étage 22), à l'étude (bibliothèque, 2^e ét. 34). Le pendant symétrique de la bibliothèque est le théâtre (2^e ét. 1), situé hors clôture et que des hôtes laïques peuvent ainsi fréquenter.

L'aile ouest, ouverte aux laïcs

Au rez-de-chaussée, elle abrite une petite cuisine (3) et d'autres pièces (4 et suivantes) liées à l'accueil des visiteurs (celle du suisse de porte à côté de l'entrée, 7) ou à l'approvisionnement en nourritures terrestres (celle du père cellérier, 6). Les hôtes laïques d'un certain rang social sont reçus à manger dans un réfectoire dédié à cet usage, pièce d'apparat située dans le pavillon sud-ouest (14), chauffée par un «beau fourneau de faïence de forme carrée»³⁹ et dont le plafond est orné de stucs. Ils ont leur chambre aux étages. Selon Saucy, c'est dans cette aile que l'on prend les «eaux de boule» et que

sont situés les bains, établis sous l'abbé Sémon et préconisés contre la gravelle⁴⁰. Cette aile a ensuite abrité le pensionnat, de sa fondation en 1772 à la construction d'un bâtiment ad hoc dix ans plus tard. Elle comporte encore en son rez-de-chaussée la chancellerie (2) et les archives (1) qui seront déplacées à l'opposé (22) dans le courant du XVIII^e siècle, hors de l'espace ouvert aux laïcs, ce qui paraît logique.

L'aile orientale, en communication avec l'église

À l'opposé de l'abbatiale, cette aile séculière, se trouve le couvent *stricto sensu*, qui héberge les religieux. Il comprend notamment six cellules pour les convers (au rez) et seize cellules (huit par étage) de chanoines, proches de l'accès au chœur de l'église⁴¹. Déjà avant la reconstruction du couvent, les chanoines ne dormaient plus dans un dortoir commun, mais dans des cellules⁴². Les cellules mesurent dix pieds par vingt, ou 3,25 m sur 6,50 m, soit 21 m²: espace confortable, mais pas luxueux. Pour comparaison, en 1750, les chanoines prémontrés de Saint-Just disposent d'une chambre à alcôve, d'une antichambre et d'un cabinet, totalisant 30 à 40 m²; à Saint-Marien d'Auxerre en 1754, les chambres ont 6 m de côté et sont aussi encadrées par une garde-robe et un cabinet⁴³. Naturellement, les cellules de Bellelay ne sont pas équipées de latrines (on en compte une par étage dans la clôture). Le procès-verbal de la visite de 1672 prescrit que les cellules doivent être munies de serrures, preuve que ce n'est pas le cas ! D'ailleurs, un père n'ose pas se rendre dans la cellule d'un autre père, et encore moins y faire entrer un laïc⁴⁴. Saucy indique que l'ameublement d'une cellule est rudimentaire : « Une table, un prie-Dieu, deux chaises, quelquefois un fauteuil, une armoire, un lit avec rideaux verts et quelques rayons ou tablettes pour y mettre des livres⁴⁵. » Les deux listes de meubles et habits « dont le frère Norbert Palisot a l'usage par permission de ses supérieurs » pour 1751 et 1755 sont tout de même plus étoffées (un bureau, une petite commode, un miroir, quatre bouquets avec leurs vases, du tabac...) ⁴⁶.

La même aile abrite aussi la salle capitulaire (rez 33) où se tiennent les réunions des chanoines, ainsi que les sacristies (rez 34 et 1^{er} ét. 27), également et logiquement proches de l'église.

L'aile sud

L'aile méridionale fonctionne comme charnière entre les espaces laïque et conventuel évoqués précédemment, même si elle est très majoritairement située dans la clôture. Au rez-de-chaussée se trouve la cuisine principale

(18), avec ses garde-manger (16, 17); elle alimente probablement à la fois les chanoines réguliers (réfectoire, 19) et les hôtes laïques (14). D'une taille respectable (près de dix mètres de long si on inclut les garde-manger), la cuisine est équipée de deux lavoirs sur les embrasures des fenêtres, dont un à l'eau courante («fontaine coulante»), et de toute une batterie: «un grand foyer couvert de plusieurs platines de fonte, un petit potager aussi de fonte, un grand chevet en barres de fer en forme de berceaux et un grand tournebroche de fer à trois branches avec un poids en pierre, [...] une grande table, deux dressoirs, une grande cheminée soutenue par des barres de fer»⁴⁷. On notera que la cuisine est située au sud, à l'opposé de l'église, comme si on avait voulu éloigner les nourritures terrestres des nourritures célestes. Tout à côté se trouve le réfectoire (19), la pièce la plus vaste du couvent, large de près de 7,5 m et longue de 17,5 m, soit une surface d'environ 130 m². Deux belles armoires «enchaissés dans la muraille»⁴⁸ permettent sans doute de ranger la vaisselle. Le réfectoire communique avec la cuisine par une porte et un «tour»⁴⁹, probablement un passe-plat. Aucun religieux n'ose accéder au réfectoire ni à la cuisine en dehors des repas; les désobéissants subiront une peine sévère⁵⁰! Les laïcs sont en principe exclus du réfectoire (voir plus bas, Clôture intérieure). C'est peut-être la même pièce qui a été réaménagée à la fin des années 1770⁵¹. À côté du réfectoire se trouve une pièce chauffée (20) qui servait de salle de classe, d'après Gassmann.

Au-dessus du réfectoire et de la cuisine se trouvent les appartements des supérieurs du couvent: l'abbé, le prieur, le proviseur (économiste en chef)⁵²... Ce ne sont pas des cellules, mais des chambres généralement plus spacieuses, dont les plafonds pour certaines sont décorés de stucs. L'appartement de l'abbé compte trois pièces (13 à 15); son poêle⁵³ communique avec la grande salle (12) où il accorde ses audiences. Si Bonnet constate que «la reconstruction des lieux claustraux fut en bien des cas l'occasion d'éloigner l'abbé»⁵⁴ du couvent pour lui offrir un espace hors clôture, ce n'est pas le cas à Bellelay: l'abbé réside à proximité des pères – mais à la limite de l'abbatiale, lui dont les fonctions l'amènent aussi à fréquenter le siècle.

Enfin, au second étage sont logés les novices, encadrés par les pères qui en ont la direction. Selon le P. Grégoire Voirol, une pièce du noviciat sert de prison⁵⁵; l'aurait-on placée à cet endroit en raison du caractère turbulent des jeunes gens?...

Les pavillons, pièces d'apparat

À côté des cellules individuelles ou des poêles, il est des pièces de prestige et qui exigent de l'espace. Elles sont situées dans les pavillons, dont les dimensions le permettent. Au premier étage (pavillon nord-ouest), la «salle du prince» (2) accueille le prince-évêque lorsqu'il séjourne à Bellelay. C'est

là aussi que le couvent assemblé reçoit le général de l'ordre de Prémontré en 1784⁵⁶. Le pavillon nord-ouest du second étage est entièrement occupé par le théâtre, très vaste pièce de près de 10 m sur 13 m, et d'une hauteur de 6,5 m, pourvue de deux niveaux de fenêtres. On y joue par exemple la comédie lors de la fête en l'honneur du nouvel abbé Ambroise Monnin en 1784, en présence de l'évêque et de l'abbé de Saint-Urbain⁵⁷. La même année, à l'occasion de la réception du général de l'ordre, on joue la pièce *Colin Maillard*, du P. Marcel, accompagnée de danses. Le mobilier est encore en place en avril 1798⁵⁸. Dans l'aile opposée, exactement en face du théâtre, se trouve la grande bibliothèque, de mêmes dimensions. Le notaire Gassmann décrit une galerie à la hauteur d'un étage, formant la circonférence de la salle, «avec des balustres en bois vernis de couleur grise avec de la dorure; cette galerie est supportée par dix piliers ronds marbrés et dorés. [...] Il y a peint au plafond neuf tableaux représentant différents arts comme l'astronomie et ledit plafond est proprement sculpté en gis»⁵⁹. Comparée aux bibliothèques décrites par Philippe Bonnet pour les établissements prémontrés de France, celle de Bellelay n'a pas du tout à rougir, même s'il en existe de bien plus somptueuses ailleurs, en Souabe notamment (Schussenried). M^{gr} Vautrey témoigne, dans la langue de son époque et de sa fonction, de la richesse des ouvrages: «La belle bibliothèque que possédait cet établissement a été dispersée et dilapidée; un républicanisme ignorant a détruit en quelques jours une collection de plusieurs siècles, qui avait coûté tant d'argent et de peines⁶⁰.» Il s'agit d'une pièce de prestige, qu'on montre à certains visiteurs, et même à des protestants (dans l'espoir de les convertir un jour?), un dimanche de juin 1784⁶¹.

Les pavillons abritent aussi des espaces moins prestigieux, comme le vestiaire ou lingerie⁶² au rez (24) et l'infirmerie⁶³ au second (22), de même que des pièces dont l'importance ou la richesse du contenu exigent un équipement de sécurité particulier. Il en va ainsi de la pièce qui contenait les archives dans un premier temps (rez 1), munie de «volets de fer battus»⁶⁴, et de celle du trésor (rez 21), dont les fenêtres sont équipées de barreaux de fer; on y accède par une «forte porte de fer garnie d'une grande serrure à trois verrous»⁶⁵.

Clôture intérieure

Vautrey comme Saucy se gardent bien de définir exactement la limite, située quelque part dans l'aile sud, entre l'espace ouvert aux laïcs et celui strictement réservé aux religieux. Cette «frontière» n'est pas symbolique, mais bien matérialisée par une porte, et peut-être même par une grille⁶⁶. Rien cependant dans les sources ne nous a permis de la localiser précisément; ni Monnot ni Gassmann ne s'y attardent.

L'observation – ou la non-observation! – de la règle en matière de clôture est une problématique récurrente au fil des procès-verbaux de visites. Celui de 1734⁶⁷, comme celui de 1651 déjà⁶⁸, déplore que la clôture intérieure du monastère soit trop négligée et exige son rétablissement selon la discipline de la règle. La porte qui mène aux chambres intérieures du couvent doit être fermée à clé le soir et une cloche actionnable de l'extérieur doit y être mise; il faut instituer un portier qui garde la porte close de jour et de nuit, qui introduise les personnes qui sonnent auprès du supérieur; de même, le portier ira, après autorisation, chercher le religieux concerné pour l'amener vers le laïc souhaitant le rencontrer, et le religieux en question pourra franchir cette porte pour s'entretenir brièvement avec le laïc. Il est strictement interdit à tout religieux d'introduire un séculier dans sa cellule ou toute autre pièce à l'intérieur de la clôture, sauf si c'est un médecin, chirurgien ou domestique dont la présence est requise. En 1757, on insiste: le portier de la clôture ne devrait pas avoir d'autres occupations si nombreuses qu'elles nuisent à son travail⁶⁹.

Au rez-de-chaussée, la limite se trouve quelque part entre la cuisine et le réfectoire: le cuisinier comme le personnel de cuisine sont des laïcs, tandis que le réfectoire est réservé aux clercs⁷⁰. Cet endroit doit être le point sensible, car en 1734, les visiteurs insistent pour que le nombre des servantes et jeunes filles de cuisine soit limité au strict nécessaire⁷¹; surtout, les femmes doivent être exclues de la clôture⁷². Il faut noter que le réfectoire accueille parfois le pasteur Frêne, convié à partager le repas des chanoines, ainsi que d'autres personnes, laïques ou religieuses⁷³. En revanche, lorsqu'ils sont accompagnés de femmes, les invités sont séparés: «On dîna tous au réfectoire en communauté, excepté un couple de pères qui tinrent compagnie à des dames Wildermett, qui se trouvaient aussi à Bellelay, dans le poêle dit l'abbatiale, où l'on se rendit ensuite pour prendre le café⁷⁴.» À la fin du siècle, la présence de femmes dans la clôture est absolument exceptionnelle, liée à des circonstances tout aussi exceptionnelles, comme le signale le P. Grégoire Voirol: «Le 10 août 1782, le prince de Wangen fut à Bellelay avec le prêtre royal [...] et plusieurs dames qui visitèrent le couvent, ce qui ne s'était jamais vu⁷⁵.» Ont-elles franchi la clôture? C'est encore le pasteur Frêne qui apporte la réponse, lui qui se trouve en compagnie de l'abbé dans son poêle: de Luce en «sortit pour accompagner le prince, qui conduisait les dames dans l'intérieur du couvent, chose inouïe jusqu'alors, mais que le prince seul pouvait autoriser comme évêque»⁷⁶.

Chauffage

Un des – nombreux – intérêts du procès-verbal d'estimation de 1798 réside dans la description, pièce par pièce, des moyens de chauffage⁷⁷. Le notaire Gassmann distingue les fourneaux (foyer fermé) des cheminées ou

chauffe-panses (foyer ouvert). Les premiers sont beaucoup plus nombreux que les seconds (36 contre 7), sans doute aussi moins gourmands en bois et plus efficaces. Parmi les fourneaux, la plupart de faïence, ceux qui chauffent les cellules des chanoines et les autres pièces de petites dimensions sont qualifiés «d'ordinaires» ou de «bas», ils chauffent deux pièces à la fois. En revanche, les grandes pièces sont pourvues de fourneaux plus importants, souvent «ronds». Le réfectoire est ainsi muni de deux grands fourneaux «de forme ronde et qui s'élèvent presque jusqu'au plafond»⁷⁸, dont un est signé «R. L.», pour Rodolphe Landolt (1742-1821), d'une famille de poëliers bien connue dans l'Évêché et à Neuchâtel⁷⁹. «Un beau fourneau de quauquelle élevé presque jusqu'au plafond» se trouve dans un poêle des hôtes (5) au premier étage⁸⁰; il s'agit d'un fourneau en catelles. Quant à la morgue (rez 32), si elle apparaît curieusement chauffée d'un tel instrument, c'est parce qu'elle ne remplit – heureusement! – pas sa fonction en permanence, et qu'elle est sans doute la plupart du temps utilisée à d'autres fins⁸¹.

Les cheminées ou chauffe-panses se trouvent, elles, dans les pièces d'apparat comme la salle du prince (1^{er} ét. 2). Le poêle de l'abbé (1^{er} ét. 13) est chauffé par une cheminée et un grand fourneau rond de faïence. Un poêle du premier étage (9), au plafond «très proprement gypsé», est agrémenté d'une cheminée à la française.

Quelquefois, le notaire Gassmann n'indique pas la présence d'un fourneau ou d'une cheminée dans une pièce qu'on ne peut pourtant pas imaginer non chauffée; c'est par exemple le cas de la salle capitulaire (rez 33) et de la salle d'audience de l'abbé (1^{er} ét. 12).

En résumé, très rares sont les pièces habitables non chauffées; c'est pourtant le cas des cellules des novices, au second (13 à 18). Elles sont certes orientées au sud, pourtant les hivers à Bellelay devaient être rigoureux! Mais on sait que plusieurs d'entre elles sont vides en 1797, alors que les novices semblent habiter au rez⁸².

Points communs entre le projet de 1728 et la réalité de 1798

La situation que décrit Gassmann à la fin du siècle est, en de nombreux points, semblable à celle que prévoit le projet de Monnot septante ans plus tôt, ce qui renforce à nos yeux l'importance du rôle de ce dernier dans la conception du couvent. Les principaux points communs sont:

- les arcades au niveau du sol (Monnot leur donne 14 pieds de hauteur, Gassmann les évalue à 12 ou 13 pieds);
- les deux étages au-dessus du rez-de-chaussée;
- les quatre pavillons d'angle;

- le nombre de pièces ;
- le nombre de fenêtres: il est quasiment identique, à cinq ou six unités près sur plus de 250 ;
- le nombre de fourneaux et de cheminées.

Monnot place le poêle de l'abbé dans le pavillon sud-ouest du premier étage (12)⁸³, tandis que Gassmann indique qu'il s'agit de la salle d'audience de l'abbé. Selon lui, le poêle de l'abbé se trouve dans la pièce suivante (13), au début de l'aile sud⁸⁴. Mais la différence est minime... Il en est même qui s'expliquent: en 1798, les archives (22) sont au rez, pavillon sud-est, tandis que Monnot les plaçait en 1728 dans le pavillon nord-ouest (avec la chancellerie), d'où elles ont été transférées; Gassmann indique bien qu'elles y étaient «autrefois»⁸⁵. Les rapatrier dans la clôture nous semble tout à fait logique. Les différences entre le projet de Monnot et la réalité de la fin du XVIII^e siècle ne proviennent ainsi peut-être pas – ou pas seulement – du caractère «projet» du document Monnot, mais du fait que certaines pièces du couvent ont pu voir leur fonction évoluer entre 1730 et 1790.

Conclusion

Si l'affectation de certaines pièces échappe encore à notre connaissance ou n'est pas confirmée avec certitude, le schéma général d'occupation du couvent est connu, il est conforme au modèle d'occupation des abbayes, aussi bien norbertines que d'autres ordres⁸⁶. L'aile ouest est ainsi consacrée à l'hospitalité, mission d'ailleurs assignée aux prémontrés⁸⁷ (religieux externes, pensionnaires et hôtes occasionnels laïques), et aux fonctions matérielles et de service (religieux tels que le portier ou le cellérier, domestiques). Spatialement et symboliquement à l'opposé, l'aile orientale abrite les cellules des chanoines et des convers, ainsi que la salle capitulaire, proches du chœur de l'église. L'espace intermédiaire (l'aile sud) comprend des communs au rez (cuisine, réfectoire, poêle du couvent), des appartements individuels plus confortables que de simples cellules au premier étage (dont ceux de l'abbé), et les cellules des novices au second. C'est dans la partie ouest de cette aile que se situe la clôture; aujourd'hui pourtant, on n'en aperçoit sur place aucune trace matérielle telle que, par exemple, des trous d'ancrage d'une grille dans les parois des corridors – mais l'occasion ne s'est jamais présentée de voir ces dernières débarrassées de leur enduit⁸⁸. La réalité tangible de la clôture telle que vécue par les prémontrés de Bellelay apparaît au travers des visites de l'abbaye, mais son respect durant les travaux des années 1730 a dû poser des problèmes sur lesquels nous ne disposons pas d'informations.

Les religieux qui vivent à Bellelay après la reconstruction du couvent habitent des bâtiments fonctionnels, tant au niveau de la circulation intérieure, horizontale comme verticale, que de la luminosité des locaux. Ils disposent d'assez d'espace et de confort puisqu'à la fin du siècle, ils peuvent se permettre de laisser vides quelques cellules des novices, non chauffées. À cette exception près, toutes les chambres sont occupées par les trente-trois religieux présents en 1797, ainsi que le détaille le P. Grégoire Voirol⁸⁹. On ne constate donc pas de disproportion excessive entre l'ampleur des bâtiments construits au début du siècle et l'effectif du couvent, comme cela peut se produire en France⁹⁰; en revanche, il est à supposer que l'aile occidentale, réservée aux hôtes, n'est pas toujours pleinement occupée, en particulier après la construction du nouveau pensionnat en 1782.

La reconstruction de l'église puis du couvent sera suivie, dans les années 1752-1754, de celle du mur d'enceinte et de l'aménagement de jardins en terrasses; on érige aussi d'autres bâtiments (tannerie, moulin)⁹¹. Emmanuel Büchel (voir fig. 1 p. 219) dessine ainsi en 1755 un complexe enrichi. Mais les chanoines sont chassés en décembre 1797, lorsque les armées françaises occupent le sud de l'Évêché de Bâle; le couvent et l'église perdent alors leur «utilité». Vendue comme bien national, l'abbaye passe en mains privées. C'est le début du grand challenge (qui dure encore aujourd'hui): trouver une nouvelle affectation à ce vaste complexe, conçu à l'origine pour les besoins spécifiques de la vie canoniale. Associée au progrès économique caractérisant le XIX^e siècle, l'industrie investira alors une partie des lieux, qui abriteront une brasserie et une verrerie dont les destins sont évoqués dans les deux articles qui suivent.

Damien Bregnard est historien et archiviste adjoint aux Archives de l'ancien Évêché de Bâle.

NOTES

¹ GIGANDET Cyrille, «Bellelay, histoire d'une ancienne abbaye de Prémontré», in *Intervallles. Revue culturelle du Jura bernois et de Bienne*, n° 15, juin 1986, p. 9-153 (ici p. 95). Le chiffre arrondi de 80 pièces est un peu en dessous de la réalité: abstraction faite des corridors des pavillons et des garde-manger attenants à la cuisine, le couvent compte 93 pièces (voir plus bas: Présentation synthétique de l'intérieur).

² AEB, AA III Moutier 2: Saicourt: Bellelay, le couvent, situation rez-de-chaussée (vers 1900); le dossier AA III 959 (Bellelay: Kloster, Irrenanstalt und Ökonomie, 1860-1902) contient une quarantaine de plans, dont celui du rez-de-chaussée (n° 8), du premier (nos 6, 7) et du second étage (n° 9), qui peuvent être visualisés dans l'inventaire en ligne des AEB (www.query.sta.be.ch).

³ AAEB, B 133/25-9: «Distribution du bâtiment (c'est le nouveau couvent) et du dessin fait et dressé par F. Antoine Monnot, religieux profès-convers, avec les mesures des appartements tant en détail qu'en général 1728.» Le dessin mentionné est perdu. L'aspect projet transparait p. ex. dans des expressions comme «1° la gallerie si on la fait» (p. 5).

⁴ Voir le Codex II Greg. Voirol dans le Fonds ancien de la BiCJ. Hermann Joseph (en religion: Grégoire) Voirol (1751-1827), neveu de l'abbé Jean-Georges Voirol, était professeur de théologie et maître des novices à Bellelay. Il est notamment l'auteur de *Notes* (1773-1797) et d'un *Journal* (depuis 1798) dont de larges extraits ont été publiés en 1881 par Louis VAUTREY dans ses *Notices historiques sur les villes et les villages catholiques du Jura. District des Franches-Montagnes*, Genève, 1979 (réimpression sans modification de l'édition de 1881), respectivement p. 323-424 et p. 434 et suiv. (source: RENARD Jean-Pierre, *Le clergé paroissial dans les arrondissements de Delémont et de Porrentruy avant et après la réorganisation de 1802-1804*, Saignelégier, 2009, p. 546-549).

⁵ SAUCY Paul-Simon, *Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay de l'ordre des Prémontrés*, Porrentruy, 1869, description: p. 186-190. Réédition sous le titre *Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay*, [Delémont], 1958, description: p. 210-214. Sur les sources utilisées par Saucy (notamment les écrits du P. Grégoire Voirol), voir GIGANDET Cyrille, «Bellelay dans l'histoire jurassienne; prospection bibliographique et perspective de recherches», in GIGANDET Cyrille (éd.), *Bellelay: de la légende à l'histoire. Actes du colloque tenu à Bellelay le 19 septembre 1987*, s. l. (Intervalles), 1988, p. 9-23.

⁶ QUIQUEREZ Auguste, «Notice historique sur l'abbaye de Bellelay», in *Actes de la Société jurassienne d'Émulation (ASJE) 1857, 1859*, p. 84-111, spéc. p. 91.

⁷ AAEB, MT 893-3b. Plusieurs indices laissent toutefois penser que Saucy y a puisé: comme Gassmann, il évalue la largeur des corridors à 8 pieds alors qu'ils en mesurent 10. La description de la pièce du trésor comporte des détails semblables (barreaux à la fenêtre, porte doublée de fer).

⁸ AAEB, A 16/2 à A 16/5 (1571-1787). Dans cet article, nous nous appuyons sur les dépouillements et traductions de Jean-Claude Rebetez.

⁹ BANDELIER André e. a. (éd.), *Journal de ma vie. Théophile Rémy Frêne*, Porrentruy, Bienne, 1993-1994. Nicolas de Luce (1726-1784), abbé de Bellelay depuis 1771, est à l'origine du pensionnat ou collège de Bellelay, ouvert en 1772.

¹⁰ Procès-verbal dans AAEB, A 16/4, n° 262. Dortoir inférieur: décrets généraux, point 43; dortoir à l'étage: idem, point 11; infirmerie: idem, point 36; réfectoire: idem, points 35 et 43.

¹¹ WYSS Alfred, DE RAEMY Daniel, *L'ancienne abbaye de Bellelay. Histoire de son architecture*, s. l. (Intervalles), 1992, p. 73.

¹² «Plan présenté par M. l'abbé de Bellelay le 25 juin 1716 par où il fait voir les pierres de la courtine et qu'il se rapporte aux autres pierres qui pourroient faire difficulté aujourd'hui ou demain entre les Prévôtois et la vallée de Delémont à raison de la religion réglée dans le traité – forcé de la part de Berne – d'Arrenberg [Aarberg]» (AAEB, B 133/6-5). Ce croquis est reproduit dans WYSS et DE RAEMY 1992 (voir note 11), p. 22.

¹³ VAUTREY 1979 /1881 (voir note 4), p. 302.

¹⁴ GIGANDET 1986 (voir note 1), p. 88. Les papiers Vautrety (BiCJ, Fonds ancien) confirment: «1700: le couvent de Bellelay comptait 32 membres.»

¹⁵ BONNET Philippe, *Les constructions religieuses de l'ordre de Prémontré en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Paris, 1983, p. 22.

¹⁶ BONNET 1983 (voir note 15), p. 21.

¹⁷ CHARPENTRAT Pierre, *Du maître d'ouvrage au maître d'œuvre. L'architecture religieuse en Allemagne du Sud de la guerre de Trente Ans à l'Aufklärung*, Paris, 1974, p. 55-56.

¹⁸ BiCJ, Fonds ancien, papiers Vautrety.

¹⁹ SAUCY 1958 (voir note 5), p. 210.

²⁰ Le contrat pour la construction de la porterie, du 9 janvier 1708, est conservé aux AAEB, B 133/66, f. 135r-136r.

²¹ WYSS Alfred, *Die ehemalige Prämonstratenserabtei Bellelay. Eine architekturhistorische Monographie*, Berne, 1960, p. 142: «Mehr allerdings wagen wir nicht zu sagen.»

²² La famille vient de Noël-Cerneux près de Morteau (départ. du Doubs). Antoine est le frère d'Hugues Jean (ainsi que l'atteste un contrat de 1718 conservé sous la cote AAEB, B 133/66, f. 170),

établi à Porrentruy et auteur de plusieurs ouvrages dans la région: le maître-autel de la chapelle du Vorbourg à Delémont (1704), la chaire de la collégiale de Saint-Ursanne (1705), etc. (AMWEG Gustave, *Les Arts dans le Jura bernois et à Bienne*, tome 1, Porrentruy, 1937, p. 213-217).

²³ AAEB, B 133/65, p. 187. Ce document nous a été signalé par Jean-Claude Rebetez.

²⁴ Par exemple: AAEB, B 133/65, p. 189 (12 janvier 1712).

²⁵ BONNET 1983 (voir note 15), p. 50.

²⁶ Des travaux préparatoires ont pu commencer quelques mois auparavant, ainsi qu'en témoigne le contrat passé avec Abraham Juillerat, du Pré-Piat, pour tailler des pierres afin de fabriquer des marches d'escalier, des tabliers et des encadrements de fenêtres, le 25 septembre 1727 (BiCJ, Fonds ancien, papiers Vautrety).

²⁷ La date est confirmée par un contrat passé le 21 avril 1734 entre l'abbé Sémon et Frantz Ignace Crety, ferblantier de Porrentruy, «pour faire tous les canaux à l'entour de la seconde aile de nos bâtiments faite en 1733, avec les tuyaux pour descendre l'eau avec bon fort double fer blanc [...]» (AAEB, FK 75). Ce travail atteste peut-être du souci de drainer le terrain qui borde les bâtiments pour les protéger de l'humidité. C'est la même préoccupation qui est à l'origine des fossés creusés plus tard dans le courant du XVIII^e siècle (voir l'article de J. Schweizer dans les présents *Actes*, p. 309).

²⁸ GIGANDET 1986 (voir note 1), p. 95. Pierre Mandelert (*ASJE 1857*, p. 145), citant les notes du P. Grégoire Voirol, indique une autre date pour la fin de la construction: «1728. Le nouveau monastère commence à être construit. Il est terminé en 1736.» Petite nuance: le P. Voirol affirme que «les religieux commencèrent de l'habiter en 1736» (BiCJ, Fonds ancien, papiers Vautrety); il nous paraît toutefois douteux que les religieux ne réintègrent le couvent qu'en 1736 alors que l'aile orientale est terminée depuis six ans. C'est lors de cette même année 1736 que le réfectoire aurait été consacré, selon Mandelert (*ASJE 1857*, p. 145).

²⁹ Le marché avec l'architecte Franz Beer est passé le 19 mars 1709 (AAEB, B 133/66, f. 136r-138r dans sa version allemande; B 133/65, p. 92-95 dans sa version française, plus courte; voir le tableau en annexe de l'article de Jean-Claude REBETEZ dans les présents *Actes*, p. 186). Les derniers travaux de maçonnerie (rehaussement de la vieille tour) sont adjugés le 19 novembre 1714 (B 133/66, f. 143r-144r) avec pour délai le mois d'août 1715.

³⁰ WYSS et DE RAEMY 1992 (voir note 11), p. 190-191.

³¹ Pour davantage de précisions sur les bâtiments avoisinant le couvent, voir l'article de Jean-Claude REBETEZ dans ces *Actes*.

³² AAEB, B 133/66, f. 143r-144r (19 septembre 1714): contrat avec les maçons pour réaliser une portion de mur allant de la nouvelle tour à la muraille nord de l'enclos, percé d'une porte de pierre taillée, qu'on distingue bien sur la représentation de Tavanne.

³³ François Xavier Hauwiler (MJAH); détail reproduit dans WYSS ET DE RAEMY 1992 (voir note 11), p. 80.

³⁴ AEB, AA III 959 (voir note 2). Voir aussi le plan de 1874 reproduit dans ces *Actes* (fig. 4 de l'article d'Ursule Babey, p. 262). Des transformations ont cependant pu avoir lieu au cours du siècle, d'où la prudence nécessaire quant à la localisation exacte du mur de clôture.

³⁵ BONNET 1983 (voir note 15), p. 94.

³⁶ Voir la reproduction par Büchel dans les présents *Actes* (p. 206).

³⁷ Gassmann (AAEB, MT 893-3b, voir note 7) indique huit pieds, mais il se trompe; il ne s'agit pas de la seule inexactitude dans ses estimations (il ne détaille pas les mesures en pouces), dont l'objectif visait d'abord et surtout à déterminer la valeur des bâtiments. Les mesures ont été vérifiées en 2015 par M. Gabriel Juillerat, alors intendant à Bellelay.

³⁸ Selon BONNET 1983 (voir note 15), p. 22, la volonté de rationalisation spatiale a mené dans certains cas à la destruction de couvents dont l'état de délabrement n'aurait pas nécessité une solution si radicale.

³⁹ AAEB, MT 893-3b, f. 3v.

⁴⁰ SAUCY 1958 (voir note 5), p. 211-212. Les eaux de boule traitent les plaies et les maux d'estomac avec une liqueur préparée en mettant infuser des boules de Mars (amalgame de limaille de fer et de

DEUXIÈME ÉTAGE

Pièce n°	Projet Monnot (1728)	Estimation Gassmann (1798)
1	Deux pièces sans fonction indiquée	Salle pour la comédie (porte d'entrée à double battant)
2	Idem	Pièce avec un grand fourneau de faïence
3	Latrines	Latrines
4	Poêle	Deux pièces sans fonction indiquée ; un fourneau bas de faïence chauffe 4 et 5
5	Poêle	
6	Pièce sans fonction indiquée	Pièce sans fonction indiquée
7	Un poêle et une pièce chauffée	Pièce sans fonction indiquée, avec un chauffe-panse
8	Salle	Pièce sans fonction indiquée, avec un fourneau de faïence
9	Grande salle, sans fonction indiquée	Grande salle, sans fonction indiquée
10	[Manquent ?]	3 chambres ; un fourneau de faïence chauffe 11 et 12 (chambres du cellérier et du père secrétaire selon G. Voirol en 1797)
11		
12		
13	Poêle du maître des novices	6 chambres (cellules des novices selon Saucy)
14		
15	4 chambres des novices	
16		
17		
18		
19	Chambre chauffée	2 chambres ; un fourneau de faïence chauffe 19 et 20 (chambres des directeurs des novices selon Saucy, et du sous-prieur selon G. Voirol dans les papiers Vautrey de la BiCJ)
20	Chambre chauffée	
21	Chambre du sous-prieur	Pièce sans fonction indiquée
22	Poêle du sous-prieur	Pièce avec grand fourneau de faïence (infirmerie selon Saucy)
23	Cabinet du sous-prieur	Corridor
24	Latrines	Latrines
25	9 chambres	Chambre (cellule de chanoine selon Saucy)
26		Chambre ; 25 et 26 chauffées par un fourneau de faïence (cellule de chanoine selon Saucy)
27		Petite bibliothèque selon G. Voirol en 1797
28		Chambre (cellule de chanoine)
29		Chambre ; 28 et 29 chauffées par un fourneau de faïence (cellule de chanoine selon Saucy)
30		Chambre (cellule de chanoine selon Saucy)
31		Chambre ; 30 et 31 chauffées par un fourneau de faïence (cellule de chanoine selon Saucy)
32		Chambre (cellule de chanoine)
33		Chambre ; 32 et 33 chauffées par un fourneau de faïence (cellule du père bibliothécaire selon Voirol en 1797)
34		Bibliothèque

Le couvent de Bellelay
à la fin de l'Ancien Régime

2^E ÉTAGE

0 4 8 12m

- Espace ouvert aux laïcs
- Espace soumis à la clôture
- Pièces chauffées par de grands fourneaux
- Pièces chauffées par des cheminées ou chauffe-panses
- Pièces chauffées par des fourneaux ordinaires
- Pièces présumées chauffées
- Fourneau chauffant deux pièces à la fois
- Stucs actuellement conservés

© AAEB sur la base de plans fournis par l'Office des immeubles et des constructions du Canton de Berne



tartre blanc pulvérisé) dans de l'eau-de-vie (DIDEROT Denis e. a., *L'Encyclopédie*; LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*).

⁴¹ Le Journal de Voirol publié par VAUTREY 1979/1881 (voir note 4) donne des listes nominatives des religieux et des chambres qu'ils occupent, notamment p. 362-363 (en 1782), p. 389 (en 1788) et p. 423-424 (en 1797). Aussi utilisées par SAUCY 1958 (voir note 5), elles permettent p. ex. de situer la petite sacristie du premier étage (27) ou la petite bibliothèque du second (27). Une telle liste pour décembre 1791 se trouve dans les papiers Vautrey (BiCJ, Fonds ancien).

⁴² Le terme apparaît dans les visites du XVII^e siècle, p. ex. dans celle de 1651 (AAEB, A 16/4, n° 262, décret général, point 11).

⁴³ BONNET 1983 (voir note 15), p. 80.

⁴⁴ AAEB, A 16/4, n° 380, point 8. Plus de cent ans plus tard, la visite de 1787 (AAEB, A 16/6, n° 555, point 5) réitère l'interdiction pour un chanoine de se rendre dans la cellule d'un autre, sauf autorisation ou pour le cas de confession.

⁴⁵ SAUCY 1958 (voir note 5), p. 212.

⁴⁶ AAEB, FK 75 (listes signalées par Jean-Claude Rebetez). Palisot, de Delle, fut religieux à Bellelay de 1737 à sa mort en 1784. Voir aussi la description des habits et objets du P. Jean-Georges Voirol en 1781 dans VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 304-305.

⁴⁷ AAEB, MT 893-3b, f. 3v. Sur la durée des repas et la qualité de la nourriture, voir le procès-verbal de la visite de 1651 (AAEB, A 16/4, n° 262, décrets généraux, points 45 et 46). Le contrat passé le 14 juillet 1721 avec le cuisinier soleurois Joseph Epeli (AAEB, B 133/66, f. 253) stipule que le maître cuisinier ne doit laisser entrer personne à la cuisine sans l'autorisation de l'abbé et du cellérier!

⁴⁸ AAEB, MT 893-3b, f. 3v.

⁴⁹ AAEB, MT 893-3b, f. 3v.

⁵⁰ AAEB, A 16/5, n° 445 (procès-verbal de la visite du 9 août 1734, point n° 18).

⁵¹ VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 338 et 349-350: lors d'un passage de l'évêque à Bellelay le 17 juillet 1780, «on dina tous avec lui à midi, dans le nouveau poêle du couvent.»

⁵² VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 423-424.

⁵³ Un poêle désignait une pièce chauffée. Dans les documents d'archives, le mot «chambre» indique toute pièce, et non comme aujourd'hui une chambre où l'on dort.

⁵⁴ BONNET 1983 (voir note 15), p. 88.

⁵⁵ VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 389. Le procès-verbal de la visite de 1651 indique que celui qui parlera à un laïc sans autorisation passera un jour au cachot (AAEB, A 16/4, n° 262, décrets généraux, point 22).

⁵⁶ VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 376. Il arrive aussi, à l'occasion du sacre du prince-évêque de Wangen à Bellelay en 1776, que le prince loge dans l'appartement de l'abbé; c'est Jean-Baptiste Gobel, le suffragant, qui occupe la salle du prince (idem, p. 333).

⁵⁷ VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 371-372. Xavier Kohler a dressé une liste de pièces jouées à Bellelay (AAEB, FK 75).

⁵⁸ «Il existe encore le théâtre, bancs, etc.», indique le notaire Gassmann (AAEB, MT 893-3b, f. 6r).

⁵⁹ AAEB, MT 893-3b, f. 7r.

⁶⁰ BiCJ, Fonds ancien, papiers Vautrey.

⁶¹ VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 374.

⁶² Le père «*vestarius*» gère les vêtements: les chanoines n'osent pas donner à laver leurs vêtements sans l'en informer; il doit veiller à ce que les vêtements déchirés – surtout les habits religieux – soient réparés le plus vite possible (visite de 1787: AAEB, A 16/6, n° 555, point VII).

⁶³ Le 6 mars 1779 (en Carême), trois pères, malades, ont mangé gras à l'infirmerie. L'abbé a dit qu'il n'avait jamais vu cela, note le P. Grégoire Voirol (VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 337).

- ⁶⁴ AAEB, MT 893-3b, f. 3r. La visite de 1773 mentionne l'existence d'un père archiviste et secrétaire (AAEB, A 16/6, n° 547, point 17).
- ⁶⁵ AAEB, MT 893-3b, f. 4r.
- ⁶⁶ Voir la grille en fer forgé d'Humbert Bacon, datant d'avant la reconstruction du couvent (vers 1710), et dont une photo est reproduite dans WYSS et DE RAEMY 1992 (voir note 11), p. 49. Les auteurs indiquent qu'elle fermait un accès aux bâtiments conventuels depuis le cloître.
- ⁶⁷ AAEB, A 16/5, n° 445, p. 337-360, en particulier le point 16.
- ⁶⁸ AAEB, A 16/4, n° 262 (14 décrets sur les bâtiments et la clôture).
- ⁶⁹ AAEB, A 16/6, n° 539, point 1.
- ⁷⁰ Déjà en 1651, les visiteurs notaient qu'il était interdit de recevoir des laïcs au réfectoire, sauf exception autorisée par la règle (AAEB, A 16/4, n° 262, décrets généraux, n° 35).
- ⁷¹ AAEB, A 16/5, n° 445, point 29.
- ⁷² AAEB, A 16/5, n° 445, point 1. Le problème avait aussi été signalé par le nonce Bonomi qui, ayant procédé à la visite de Bellelay en 1579 (AAEB, A 16/2), prescrivait déjà d'exclure les femmes en service dans le couvent (cuisine et travaux domestiques), et même la mère de l'abbé ! (Sur la visite du 16 septembre 1579, voir l'article d'André CHÈVRE : «La restauration religieuse tridentine dans le diocèse de Bâle – Le Nonce à l'œuvre», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1948, p. 107-123). Le problème des femmes travaillant dans l'espace clos subsiste en 1681 (AAEB A 16/4, n° 390).
- ⁷³ Pierre-Yves Moeschler, «Les institutions de l'ancien Évêché de Bâle», in BANDELIER e. a. 1993-1994 (voir note 9), tome 5, p. 87.
- ⁷⁴ BANDELIER e. a. 1993-1994 (voir note 9), tome 3, p. 2095 (28 août 1787). Le poêle évoqué est très probablement le réfectoire des hôtes (14). L'évêque, son promoteur ecclésiastique, des baillis, des «curés et autres» personnes mangent au réfectoire avec Frêne.
- ⁷⁵ VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 359.
- ⁷⁶ BANDELIER e. a. 1993-1994 (voir note 9), tome 3, p. 1549 (12 août 1782).
- ⁷⁷ AAEB, MT 893-3b. Le notaire Gassmann précise aussi lorsque les pièces ne sont pas chauffées.
- ⁷⁸ AAEB, MT 893-3b, f. 3v.
- ⁷⁹ Voir AMWEG Gustave, *Les arts dans le Jura bernois et à Bienne*, tome second, *Arts appliqués*, Porrentruy, 1941, p. 390-399 (Rodolphe: p. 395-397).
- ⁸⁰ AAEB, MT 893-3b, f. 5r.
- ⁸¹ AAEB, MT 893-3b, f. 4v.
- ⁸² VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 423-424. Hypothèse valable si les «ministrants» (p. 423) désignent les novices.
- ⁸³ AAEB, B 133/25-29, p. 7, point n° 24.
- ⁸⁴ AAEB, MT 893-3b, f. 4v-5r.
- ⁸⁵ AAEB, MT 893-3b, f. 3r. Information confirmée par la gravure de Tavanne.
- ⁸⁶ BONNET 1983 (voir note 15), p. 70-71.
- ⁸⁷ BONNET 1983 (voir note 15), p. 78.
- ⁸⁸ Information de Jürg Schweizer, ancien conservateur des Monuments historiques du canton de Berne, qui a mené plusieurs campagnes de restauration à Bellelay.
- ⁸⁹ VAUTREY 1979/1881 (voir note 4), p. 423-424.
- ⁹⁰ BONNET 1983 (voir note 15), p. 93.
- ⁹¹ Saucy 1958 (voir note 5), p. 209.